

APEV

Association pour la protection de l'environnement du Val de Voise



Compte-tenu de l'augmentation permanente des taux relevés chaque année au buttra et n'obtenant pas les résultats escomptés, l'APEV a fait appel à Stéphane LEMOINE, Président de la COMCOM, et Daniel GUERET, Sénateur d'Eure et Loir qui nous a immédiatement apporté sa caution parlementaire et saisi l'état de cette situation.

Une première réunion avait eu lieu le 18 novembre 2021 dont vous aviez reçu le compte-rendu.

Faisant suite à cette réunion, une mission d'expertise avait été engagée par la préfète et les services de l'état ont diligenté une mission d'expertise auprès d'un hydrogéologue agréé.

Une nouvelle réunion a eu lieu le 18 mai 2022 à la préfecture, avec pour objectif la restitution de la mission d'expertise demandée, en présence de :

M. Stéphane Lemoine, président des PEIDF
Mme Violaine Michel, directrice adjointe des PEIDF
M. Pierre Yves Longlet, ingénieur chargé de l'exploitation et du stockage de Suez
M. Gérald Garnier, maire de Bailleau-Armenonville
M. Daniel Guéret, sénateur de l'Eure-et-Loir
M. François Perrin, adjoint de direction du cabinet
M. Adrien Guillemain, hydrogéologue
Mme Chrystel Mear Brénaut adjointe de direction départementale de l'ARS
M. Adrien Bayle, secrétaire général
la suppléante de Mme Elodie Salin, cheffe d'unité département Eure-et-Loir UD DREAL
le secrétaire du sénateur
M. Eric Feller, maire adjoint de Yermenonville et président de l'APEV
M. Jean-Luc Berger, trésorier de l'APEV
M. David Mosnier, secrétaire de l'APEV

Après une brève introduction et la présentation de chacun, M. Bayle a passé la parole à M. Guillemain pour "la Présentation et l'Histoire de l'étude hydrogéologique et le compte-rendu de l'étude de vulnérabilité des lieux réalisés suite à l'arrêté du 11 septembre 2020 ».

APEV

Association pour la protection de l'environnement du Val de Voise

Eric FELLER fait alors remarquer à M. Guillemain que les rapports du BRGM de 1975 et de 1982 ne sont pas intégrés dans l'étude. M. Guillemain les avait demandés, mais ils ne lui ont pas été fournis. Eric Feller lui fait remarquer cordialement que lui-même en avait certains et qu'il pouvait les lui fournir.

Par ailleurs, Eric FELLER informe de l'autorisation donnée par la préfecture en 2021 pour l'installation d'un captage agricole à Boigneville, ajoutant un élément perturbateur supplémentaire dans le secteur vulnérable du paysage du Buttra.

Puis, Eric FELLER fait remarquer que l'eau est toujours potable car les eaux du Buttra sont diluées par l'interconnexion mais que "à terme" le Buttra risque d'être fermé et que les Portes Euréliennes d'Ile de France (PEIDF) payent l'interco pour les erreurs passées de la Préfecture...

Stéphane LEMOINE confirme les dires d'Eric FELLER et ajoute que les PEIDF sont dans l'obligation de fournir en eau Chartres-Métropole. Si le Buttra ferme, alors les PEIDF ne pourront plus fournir en eau Chartres-Métropole. Remarques qui ont interpellées grandement les représentants de la préfecture et de l'ARS. Le sénateur Guéret soulignant alors un réel problème, tout en souhaitant privilégier le dialogue pour faire avancer les démarches, comptant au passage sur la pédagogie dont nos maires font preuve.

L'APEV qui sera convoquée à chaque réunion afin de suivre l'évolution de toutes les décisions prises ce jour, s'est félicitée qu'enfin ses alertes, remarques et inquiétudes aient été prises en compte.

Nous attendons la publication des arrêtés et la mise en œuvre des actions décidées pour être sûr du suivi de cette affaire.

Cette réunion d'une très bonne tenue, a permis à chaque partie de s'exprimer sans détours dans le respect de chacun.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de ce dossier.

Cordialement.

Eric FELLER